

A propos de «mouvements ouvriers et crise économique»
Réponse à O. Faye

Alfred I. Ndiaye et Bassirou Tidjani*

Les lecteurs de *Africa Development* (Vol. XXI, No. 1, 1996, pp.123-133) qui ont eu l'opportunité de lire la critique faite par Ousseynou Faye de la monographie sur *les syndicats sénégalais face à l'ajustement structurel* (Ndiaye et Tidjani, 1995) s'attendaient certainement à une réponse des auteurs pour deux raisons au moins. Premièrement, les auteurs ont l'obligation scientifique d'expliquer si besoin est leur thèse. Deuxièmement, cette réponse peut relancer le débat sur l'évolution récente des syndicats de travailleurs au Sénégal.

La réponse arrive relativement tard. Cependant, ce retard est essentiellement lié à notre hésitation à débattre avec un collègue, en l'occurrence O. Faye, dont la critique dénotait dès sa première phrase une préoccupation plutôt polémique. Comment peut-on en effet débiter une contribution en présentant les auteurs du document critiqué comme «deux universitaires sénégalais, militants du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES)», et par la suite, faire croire aux lecteurs que cette contribution part des conventions méthodologiques des sciences sociales ? (p.123).

Cette caractérisation de Ndiaye et Tidjani est purement manipulateur dans la mesure où, dans sa critique O. Faye est incapable de démontrer l'impact de cette appartenance au SAES sur les arguments développés dans la monographie. En réalité, cette dernière apparaît plutôt comme une critique du retard pris par l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (UNSA) à laquelle appartient le SAES vis-à-vis de l'évolution de l'environnement économique, politique et social au cours des années 1990. C'est pour cela que la bataille contre le Plan d'urgence a constitué un test important pour le mouvement syndical sénégalais.

De notre côté, nous dirons tout simplement que l'appartenance syndicale ou politique de O. Faye ne nous intéresse pas.

Venons-en au texte en commençant par sa composition. Sur trois pages de texte de O. Faye, une demi-page est consacrée à l'introduction, une page entière est réservée aux critiques de forme (orthographe, ponctuation), un quart de page

* Département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

porte sur les critiques méthodologiques, le reste étant consacré à la substance. Cependant, dans ce reste, O. Faye discute «les faiblesses majeures de la monographie» en une demi-page seulement. Manifestement, l'auteur a attaché plus d'importance à la forme qu'au fond. En somme, la note de lecture servie par O. Faye a la particularité d'être apparemment sévère. En fait, elle est peu argumentée, plus axée sur la forme et l'écriture que sur le fond. Tout ceci la rend scientifiquement très légère.

Sur la forme

Certainement habitué à encadrer les travaux d'étudiants et du fait de sa pratique dans l'enseignement, O. Faye conclut avec force que «des efforts devront être consentis en matière d'écriture» après avoir insisté sur la «faible qualité littéraire» de la monographie (pp.123, 124). A notre avis il devrait être plus nuancé. Tout un chacun a le droit d'apprécier une forme d'écriture, de la juger digeste ou indigeste, lisible ou illisible. Et encore!

O. Faye sait sans doute que les auteurs ne sont pas les éditeurs de la monographie. Si ses critiques de forme sont une façon indirecte de s'attaquer au CODESRIA, nous lui en laissons l'entière responsabilité. Nous espérons seulement que cela n'est pas dans ses intentions.

A propos de la méthodologie

O. Faye nous reproche de ne pas respecter ce qu'il appelle les «conventions méthodologiques des sciences sociales». Nous nous attendions à ce qu'il nous offre une liste de ces conventions, au moins les plus importantes. O. Faye est historien de formation. Veut-il imposer aux spécialistes des autres disciplines des sciences sociales les conventions en vigueur en histoire?

Nous ne nions pas l'existence de conventions méthodologiques dans le domaine des sciences sociales. Ceci dit, nous défions quiconque de prouver que ces conventions sont les mêmes que l'on soit en histoire, en relations industrielles, en économie, en sociologie, en anthropologie, ou en Sciences Politiques pour ne citer que quelques exemples.

Lorsqu'il exige des détails sur les techniques de collecte de données utilisées pour notre monographie, O. Faye semble ne pas comprendre que nos arguments auraient été présentés différemment dans le cas d'une publication destinée à une revue scientifique dotée de règles de publication. Une monographie est un type de «working-pape» ou de cahier de recherche qui, généralement, n'ont pas de règles de publication. Jusqu'ici, il y a certainement eu autant de styles de présentation que de monographies publiées par le CODESRIA.

En outre, certains des arguments de O. Faye révèlent une ignorance qui requiert plus d'humilité de sa part. Il note en effet la disproportion qui existe

entre les «quelques renvois (38) aux travaux bibliographiques consultés ... et la longue liste de titres dressée sous forme de bibliographie» dans la monographie (p.124). Son objectif est d'illustrer une autre faiblesse méthodologique des auteurs.

En tant que donneur de leçon en méthodologie, O. Faye aurait dû en savoir un peu plus sur le rôle et la signification d'une bibliographie. Les conventions méthodologiques nous apprennent que la bibliographie d'une étude donnée doit contenir tous les documents publiés cités, les études non citées mais concernant directement une dimension du travail et enfin, des études d'intérêt général qui ont marqué la réflexion dans le champ d'analyse. En somme, le travail de boutiquier auquel s'est livré O. Faye n'a aucun sens ici.

A propos des «faiblesses majeures de la monographie»

Selon O. Faye, «les faiblesses majeures de la monographie découlent du fait que Ndiaye et Tidjani privilégient le recours à un modèle d'analyse mal tropicalisé (...) et la production d'un outillage conceptuel peu opératoire (...)» (p.125). Sur ce point, une analyse plus approfondie était attendue. O. Faye s'est contenté de proposer des axes pour un projet de recherche sur le syndicalisme et une indication méthodologique. En réalité, le terrain de recherche constitué par le mouvement ouvrier et syndical contemporain sénégalais est peu fréquenté et les chercheurs doivent faire preuve de plus de modestie lorsqu'ils en discutent.

A travers cette monographie, notre ambition était de proposer une «interprétation des transformations récentes du mouvement ouvrier et syndical sénégalais dans ses dimensions sociales et politiques» (Ndiaye et Tidjani 1995:3). La centralité de l'ajustement structurel dans les politiques économiques du Gouvernement sénégalais depuis la fin des années 1970 justifiait le choix de la lutte des syndicats sénégalais contre le Plan d'urgence économique du 16 août 1993 comme étude de cas. L'ampleur, les enjeux et implications de cette lutte en ont fait un des éléments centraux de l'analyse des transformations du mouvement ouvrier et syndical au Sénégal.

Vu que pour le gouvernement aussi bien que pour les bailleurs de fonds l'attitude des syndicats vis-à-vis de l'ajustement structurel était déterminante dans l'application de ce dernier, il était important pour nous d'analyser la façon dont ces syndicats avaient assumé leurs responsabilités face à cet ajustement.

A notre connaissance, aucune étude n'avait été réalisée dans un domaine aussi central pour les principaux acteurs sociaux (Etat, patronat, travailleurs). Ainsi, contrairement à ce que pense O. Faye, la monographie découle de nos préoccupations en tant qu'enseignants-chercheurs et non en tant que militants du SAES. Ceci est d'autant plus vrai que notre examen de l'évolution des syndicats

sénégalais ne faisait que démarrer avec la monographie. Nous le poursuivons dans le cadre du réseau sur le rôle des syndicats dans l'élaboration des politiques économiques et sociales en Afrique, dirigé par Jimi Adesina. Nous le poursuivons également dans le cadre d'un ouvrage collectif dirigé par B. Beckman et L. Sachikonye portant sur l'émergence de nouveaux régimes de relations industrielles sous l'impact des politiques de libéralisation en Afrique.

Dans toutes ces contributions nous avons utilisé les systèmes de relations industrielles tels que définis par Dunlop en 1958 comme cadre d'analyse. Dans la monographie, nous ne nous sommes donc livrés à aucune tentative de «tropicalisation» du modèle de Dunlop. Avant nous, d'éminents chercheurs africains en relations industrielles tels que Damachi et Fashoyin l'ont utilisé pour l'Afrique.

Lorsque O. Faye explique que «les faiblesses majeures de la monographie découlent du fait que Ndiaye et Tidjani privilégient le recours à un modèle d'analyse mal tropicalisé» (p.125), l'on s'attend d'abord à ce qu'il propose un modèle plus opérationnel. Ensuite et surtout, ce type d'argument classe O. Faye dans la catégorie d'universitaires dont le discours apparemment nationaliste cache mal une frustration liée à une incapacité à proposer un cadre d'analyse de leurs réalités socio-politiques et un manque d'humilité face à une telle incapacité.

La pauvreté des arguments de O. Faye montre que sa critique de l'inadéquation du modèle de Dunlop à un examen des relations industrielles au Sénégal n'est basée que sur ce que la monographie en dit. Il ignorait tout de ce modèle avant notre monographie. A un niveau plus général, sa critique de notre «discours ritualisé» et surtout sa demande de «définition de nombres d'unités significantes» (p.125) nous font douter de son aptitude à critiquer la monographie.

En effet, comment un universitaire, dans une note de lecture aussi critique d'une monographie, peut-il en même temps demander aux auteurs de cette dernière de lui définir des concepts tels que «relations professionnelles», «syndicalisme de combat», «syndicalisme courroie de transmission des partis politiques», etc.

Les auteurs sont obligés de dire à O. Faye qu'ils n'ont pas écrit cette monographie pour des néophytes; il ne s'agissait pas non plus d'un cours de relations industrielles mais d'un document de travail spécialisé.

Revenons brièvement à l'approche dunlopienne pour permettre aux lecteurs qui n'ont pas eu l'occasion de lire la monographie de juger. Dunlop écrit que les trois composantes principales des systèmes de relations industrielles sont les acteurs, les procédures d'établissement des lois et règles permettant d'organiser les rapports entre les différents acteurs et le contexte.

Les principaux acteurs sont l'Etat, les employeurs, les travailleurs et leurs organisations respectives. Les procédures d'établissement des lois et règles sont centrales parce qu'elles traduisent les rapports de force entre les acteurs. Le contexte est tout aussi central: il est composé des contraintes technologiques et budgétaires, de la distribution du pouvoir au niveau sociétal et du marché. En outre, pour Dunlop, les relations industrielles peuvent refléter soit totalement soit partiellement la distribution du pouvoir au niveau sociétal parce qu'elles constituent un système en elles-mêmes.

Deux faits importants ont justifié notre recours à l'approche de Dunlop. Premièrement, la crise économique qui dure depuis les années 1970 constituait un test important de cette approche. Deuxièmement, pour des chercheurs qui privilégient l'analyse comparée, les fortes ressemblances dans la transformation des relations industrielles au cours de ces dernières années dans les pays industrialisés et dans les pays sous-développés offraient des possibilités d'utilisation généralisée de l'approche de Dunlop. En effet, rares sont les pays dont les lois et règles de relations industrielles ainsi que les processus de leur établissement n'ont pas été sensiblement affectés par les contraintes budgétaires, technologiques et le marché au cours de ces dernières années.

Notre intérêt scientifique pour l'analyse des transformations des relations industrielles dans plusieurs parties du monde ne date pas d'aujourd'hui. Il a commencé avec notre étude approfondie des cas américain et français comparés aux cas japonais, allemand et scandinave (Tidjani 1992). Il s'est poursuivi avec notre étude sur les syndicats africains et l'ajustement structurel (Tidjani, n.d.) et nos travaux sur les réponses à la crise apportées par les travailleurs au Sénégal (Ndiaye 1990, 1992). Depuis la publication de la monographie il y a eu, comme nous l'avons indiqué précédemment, nos travaux sur l'analyse du rôle des syndicats dans les processus de décision et sur l'impact des politiques de libéralisation sur les relations industrielles en Afrique.

Notre objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des relations industrielles dans notre pays et en Afrique. Ceci ne nous empêchera pas, non pas de «tropicaliser», mais d'être attentifs aux développements de notre discipline sous d'autres cieux et à l'utilisation de toute approche qui nous semble appropriée pour une meilleure compréhension de ce qui se passe chez nous.

Ainsi, au-delà de toute considération de forme, de méthodologie et d'approche, l'intérêt de la monographie réside sans doute dans son effort et sa tentative de proposer une grille de lecture des mutations syndicales récentes. Il aborde deux questions majeures qui interpellent aujourd'hui tous les acteurs syndicaux: la question de l'unité syndicale et celle de la participation syndicale à l'élaboration des politiques aussi bien dans l'entreprise qu'au niveau

macro-économique. L'étude de cas basée sur la lutte des syndicats contre le Plan d'urgence a établi la liaison étroite entre ces deux préoccupations. L'Intersyndicale d'août 1993, un cas remarquable d'unité syndicale, n'a pas survécu car, entre autres raisons, elle a été incapable de résoudre la question de la participation syndicale.

Les mesures d'ajustement semblent favoriser l'unité syndicale. Mais cette unité restera fragile tant que les syndicats ne s'entendront pas sur les stratégies participatives. La question de la privatisation, aujourd'hui au centre du débat national, en est un exemple patent. Dans toutes les entreprises concernées par ce phénomène, des intersyndicales ont été créées et constituent des outils de défense des intérêts des travailleurs. Cependant, très souvent, ces intersyndicales butent sur les modalités de privatisation acceptables par les travailleurs, les différents syndicats les composant n'ayant pas la même conception de la participation.

La monographie tente de donner une explication de cette relation unité-participation syndicale, de définir ses bases, de montrer ses limites et de dégager ses perspectives. Elle tente aussi d'établir que durant toute la période de crise et d'ajustement structurel, le mouvement ouvrier et syndical sénégalais n'a pas été en mesure d'assumer toutes ses responsabilités. Ses formes d'organisation et de fonctionnement, la nature de ses dirigeants, et parfois même ses stratégies de lutte ont été des facteurs bloquant.

Ce constat ne doit pas occulter le fait que les syndicats sénégalais ont atteint un niveau qualitativement supérieur d'organisation et que l'on a assisté durant la période 1970-1990 à une plus grande maturation politique des travailleurs sénégalais. Les arguments essentiels avancés sont que les organisations de travailleurs, de plus en plus, ont des préoccupations syndicales et non politiques. Ceci, rapporté à l'histoire syndicale de notre pays, est révélateur de certaines mutations profondes. L'observation et l'analyse révèlent la formation lente et progressive d'un mouvement ouvrier et syndical réellement indépendant qui gêne considérablement certains intérêts politiques. La subordination des syndicats aux partis politiques est une vieille tradition politique sénégalaise. La tendance semble être au renforcement de l'autonomie des organisations de travailleurs vis-à-vis des politiques à travers la lutte et à l'émergence en leur sein d'une expertise nécessaire à l'analyse des situations complexes auxquelles ont conduit la crise et l'ajustement structurel.

Conclusion

Si O. Faye veut poursuivre le débat, qu'il nous propose une autre analyse des syndicats face à l'ajustement. C'est de cela que la communauté scientifique a besoin.

Les syndicats sénégalais ont-ils changé? Pourquoi?

Quels ont été les déterminants de ces changements?

Assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau régime de relations industrielles au Sénégal?

Y-a-t-il jamais eu un régime de relations industrielles au Sénégal?

Les tendances actuelles sont-elles nationales ou internationales?

La meilleure démarche d'analyse doit-elle partir du national vers le sectoriel ou vice versa et pourquoi?

Ce sont là certaines des questions qui nous préoccupent.

La monographie sur «Mouvements ouvriers et crise économique» est peut être mauvaise et indigeste. Mais son mérite est d'avoir essayé de comprendre les syndicats sénégalais en période d'ajustement structurel en fondant ses arguments sur des données empiriques.

Références bibliographiques

- Dunlop, T. John, 1958, *Industrial Relations Systems*, New York, Holt.
- Faye, Ousseynou, 1996, «Pour un autre regard des mutations présentes du syndicalisme sénégalais», *Africa Development*, Vol.XXI, No.1, pp. 123-126.
- Ndiaye, I. Alfred, 1990, «Syndicalisme et ajustement structurel: évolution des rapports Etat-syndicats sous l'effet des mutations économique-politiques au Sénégal», mémoire de DEA, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- Ndiaye, I. Alfred, 1992, «Crise économique prolongée et formes de réponses des travailleurs: Etude de la résistance du salarié sénégalais», Thèse de Doctorat troisième cycle d'anthropologie, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- Ndiaye, I. Alfred, 1995, *Mouvements ouvriers et crise économique. Les syndicats sénégalais face à l'ajustement structurel*, Série de monographies 3/95, CODESRIA, Dakar.

- Tidjani, Bassirou, 1992, «Why Vocational Training Under Adversarial Industrial Relations and Weak Unions does not Work, A Case Study of the French and American Machine Tool Industries During the 1980s», Ph.D. dissertation, Madison, University of Wisconsin.
- Tidjani, Bassirou, n.d., «African Unions Under Structural Adjustment Programmes: An Overview», (forthcoming) in *Industrial Relations/Relations Industrielles*, Canada.